



STOUMONT
Point de vue NATURE !

Objet : Note de synthèse au Conseil communal – Séance du 16 avril 2026

5. Gouvernance - Institution provinciale - Note d'orientation - Recueil de l'avis du Conseil communal – Décision

Dans sa déclaration de politique régionale, le Gouvernement wallon a décidé de réformer de manière profonde les Provinces. Si le Gouvernement wallon a pris le parti de supprimer le volet politique des Provinces, il faut toutefois mener une réflexion sur l'exercice des compétences provinciales et identifier le niveau de pouvoir adéquat à qui les confier.

Dans ce but, le Gouvernement wallon souhaite recueillir l'avis des conseils communaux.

Le conseil communal est donc appelé à émettre un avis sur la réforme des provinces telle qu'initiée par le Gouvernement wallon.